



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**

**Division  
des Examens et Concours**

**Bureau du baccalauréat  
général et technologique**

Dossier suivi par  
Stéphane Danzel d'Aumont

Tél.  
03 22 82 37 06

Fax.  
03 22 82 39 83

Mél.  
ce.bac1@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens  
cedex 9

Horaires d'ouverture du  
rectorat :  
8h00 à 18h00,  
du lundi au vendredi

## ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE – SESSION 2012 NOTE À L'ATTENTION DU RAPPORTEUR

Le dossier de l'établissement **établi avec la plus grande attention** afin d'éviter des retards lors des délibérations mais également des contestations ultérieures, **comporte plusieurs sous dossier classés dans une chemise A4, 3 rabats avec élastiques par établissement (baccalauréat général et technologique) (baccalauréat professionnel) (BEP et CAP)**

Exemple :

Lycée Boucher de Perthes - une chemise A4 pour le baccalauréat général et technologique  
LP Boucher de Perthes – une chemise A4 pour le baccalauréat professionnel et BEP/CAP

**comprenant des sous-pochettes :**

- 1 - L'**annexe 3** pré-renseignée sera utilisée comme dossier de synthèse.
- 2 - Les **fiches par protocole** extraites d'EPSNET, signées par le professeur responsable (une signature par groupe d'élèves).
- 3 - Les fiches des candidats absents, visées par le chef d'établissement, avec les justificatifs de vie scolaire visés par le CPE ou les lettres de démission datées et signées par les intéressés.
- 4 - Les fiches des candidats présentant des dispenses, visées par le chef d'établissement, avec les certificats médicaux justificatifs.
- 5 - Les fiches des candidats affectés en contrôle adapté, visées par le chef d'établissement, avec les certificats médicaux justificatifs.
- 6 - **Pour les LP** : Les notes de **toutes** les activités réalisées en 2010-2011 par les candidats au CAP, BEP et Baccalauréat Professionnel de 2012, présentées par examen et par classe ou groupement de classes et signées par l'enseignant responsable.
- 7 - Le **protocole d'évaluation** définissant les ensembles d'épreuves, les modalités d'organisation du C.C.F., la co évaluation et les dates de rattrapage, les aménagements du contrôle adapté, le calendrier des dates des évaluations et, le cas échéant, les informations portées à la connaissance des élèves et des familles.
- 8 - Le cas échéant, les **fiches de protocole des options facultatives** signées par le professeur responsable.
- 9 - Le cas échéant, pour l'**EPS de complément**, les **fiches élèves** (annexe 4) signées par l'enseignant responsable, la **fiche récapitulative de l'établissement** (annexe 5) signée par le proviseur et l'enseignant responsable.
- 10 - Le cas échéant, les **procès verbaux** des épreuves pour lesquelles des difficultés ont été rencontrées avec les candidats, signés par l'enseignant concerné.
- 11 - Le cas échéant, la liste des candidats **sportifs de haut niveau**.

DATE LIMITE DE SAISIE DES NOTES ET EDITION DES DOCUMENTS (IMPERATIF)

**LUNDI 4 JUIN 2012 À 08H00**

**(en aucun cas EPSNET ne sera réouvert après cette date)**

Le rapporteur convoqué à la sous commission devra venir avec le mot de passe d'accès au serveur.